

Smak-Money et Smak-Market

*Jeux de simulations économiques
(Applications Microsoft Excel)*

Licence de site

Cette licence est accordée à l'établissement suivant :

.....
.....
.....
.....

AUTORISATION DE LICENCE

Yvan Péguiron à Jouxteins-Mézery et Infodidac accordent à l'établissement ci-dessus, un droit non exclusif et non transférable pour l'utilisation des applications Excel **Smak-Money** et **Smak-Market** comme suit :

a. Utilisation

Cette Licence de site vous autorise à utiliser les applications Excel **Smak-Money** et **Smak-Market** sur tous les appareils à usage pédagogique de l'établissement sus-mentionné.

b. Stockage

Vous pouvez copier les logiciels sur la mémoire locale, sur une unité de stockage ou sur le réseau interne de l'établissement sus-mentionné.

c. Copie

Vous pouvez faire des copies archives ou de sauvegarde des logiciels dans la mesure où la copie contient les énoncés des noms des applications et de l'auteur et sert seulement à des fins de sauvegarde.

d. Réserve de droits

Y. Péguiron et Infodidac se réservent tous les droits qui ne vous sont pas accordés expressément dans ce Contrat de licence.

MISE A DISPOSITION DES UTILISATEURS

Smak-Money et **Smak-Market** ne sont pas des logiciels et n'appartiennent pas au domaine public.

Les professeurs et les étudiants sont autorisés à utiliser ces deux applications sur les installations de l'établissement sus-mentionné. Ils ne sont pas autorisés à copier **Smak-Money** ou **Smak-Market** à des fins privées.

Celles et ceux qui seraient intéressés par un usage personnel peuvent commander ces logiciels sur www.infodidac.ch au prix de CHF 10.- (au lieu de CHF 20.-) s'ils mentionnent le nom de l'établissement bénéficiaire de la Licence de site.

DROIT D'AUTEUR

Ces Logiciels sont la propriété de l'auteur qui conserve tous les droits. À l'exception des cas expressément prévus dans ce Contrat de licence, vous ne pouvez pas copier, reproduire, altérer, modifier **Smak-Money** ou **Smak-Market**.

RESTRICTIONS SUR LE TRANSFERT

Cette Licence de site est personnelle, et vous ne pouvez pas vendre, attribuer, distribuer, transférer ou octroyer en sous-licence les droits accordés en vertu du présent Contrat.

DURÉE DU CONTRAT ET VERSIONS DE MISES À JOUR

La Licence de site est d'une durée d'une année, renouvelable tacitement. Les mises à jour sont fournies gratuitement.

Le présent Contrat est réputé conclu et accepté par les parties à la date du paiement du droit de licence.

Jouxkens-Mézery, le

Yvan Péguiron